



concours de reconnaissance des végétaux

Concours Régional
Au pôle de formations Vert d'Azur
Samedi 16 mars 2013

Sommaire

- I- Objectifs du concours régional
- II- Date, lieu et personnes à contacter
- III- Règlement
- IV- Listes des végétaux
- V- Déroulement de la journée
- VI- Modalités d'inscription

I- Objectifs du concours

Les professionnels de l'horticulture et du paysage attachent beaucoup d'importance à la reconnaissance des végétaux et regrettent que les élèves ne s'y intéressent pas d'avantage. L'objectif du concours est de stimuler l'intérêt des apprenants pour les végétaux utilisés dans le cadre de leurs métiers.

Ce concours permet aux élèves et apprentis de mettre en avant leurs connaissances et d'être reconnus par les professionnels au même titre que le concours du meilleur apprenti.

Ce concours permet de valoriser la formation en horticulture et en aménagements paysagers auprès des parents d'élèves, des professionnels et du grand public lors des journées portes ouvertes.

Ce concours est biannuel et régional (PACA) permettra de sélectionner des candidats pour le concours national lors du salon Paysalia les 3-4-5 décembre 2013.

II- Date, lieu et personnes à contacter

Quand : Le concours se déroule le **samedi 16 mars 2013** et débutera à **9h**.

Où : pôle de formations Vert d'Azur

1285, Avenue Jules Grec

06600 ANTIBES

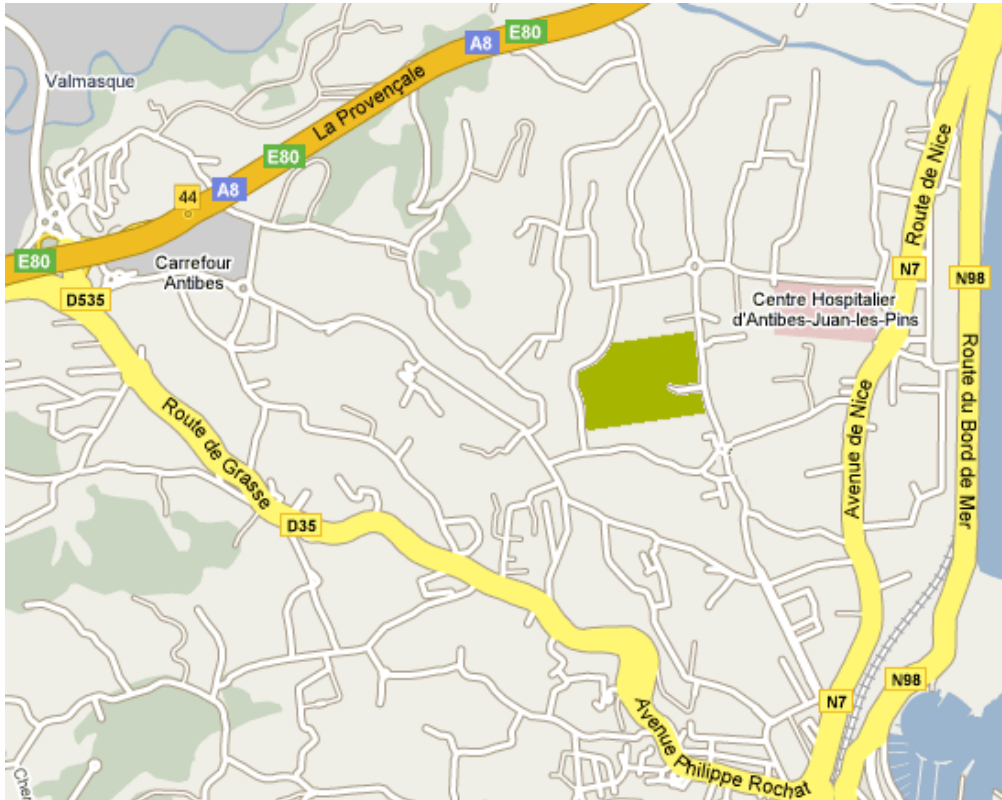
<http://www.vertdazur.educagri.fr>

(voir plan d'accès ci-après)

Contact : M. Etienne KOCH et M David BLANCHARD

reconnaisancedesvegetaux@gmail.com





III- Règlement

Condition de participation : voir modalité d'inscription

Déroulement de l'épreuve

L'identification des échantillons se fera dans l'ordre dans lequel ils sont disposés sur la table. Les candidats seront chronométrés et ne pourront dépasser le temps indiqué. Ils devront compléter la grille d'évaluation donnée. Quand le cultivar est demandé il sera indiqué à côté de l'échantillon « Cultivar reconnaissable ». Parfois une photo pourra être ajoutée pour aider à l'identification. Toute communication ou tentative de communication, toute possession d'appareil électronique ou de document et toute question sont interdits durant l'épreuve et entraîneront l'exclusion du candidat.

Niveau	Public	Temps maximum (minutes)	Nombre de végétaux à identifier	Exigences				
				Nom vernaculaire	Genre	Espèce	Cultivar	Famille
III	BTS	30	40	1 pt	1 pt	1 pt	1 pt	1 pt
IV	Bac pro, BP	30	30	1 pt	1 pt	1 pt	1 pt	0,5 pt
V	CAPA, 2 nd pro, BPA	30	20	1 pt	1 pt	1 pt	0,5 pt	

Notation

La notation se fera suivant le barème ci-dessus.

Les fautes d'orthographe (ne modifiant pas la phonétique) et les fautes de nomenclature seront comptées comme suit :

Niveau V, le point est accepté.

Niveau IV, le candidat perd 0.25 point sur la ligne, s'il y a une ou plusieurs fautes

Niveau II, le candidat perd 0.5 point sur la ligne, s'il y a une ou plusieurs fautes

Conditions d'attribution d'un prix :

Suite à l'épreuve le jury se réunira et annonceront les lauréats du concours. Le meilleur candidat de chaque catégorie aura le droit de participer au concours national. Les candidats seconds peuvent être inscrits en suppléants. La liste des candidats admis sera communiquée à Val'hor, après le concours.

Si deux candidats obtiennent le même score, ils seront départagés suivant le nombre de fautes d'orthographe et l'exactitude de la dernière colonne (utilisation du végétal).

IV- Listes des végétaux

La liste régionale des végétaux est basée sur la liste du concours nationale, à laquelle sont rajoutées les espèces méditerranéennes et régionales présentes dans cette liste.

V- Déroulement de la journée

9h accueil du public au journée porte ouvert et accueil des participants aux salles réservées au concours

9h30-12h passage des personnes inscrites au concours

Repas pris en charge par l'établissement pour les participants.

13h-17h passage des professionnels et du public intéressé en autoévaluation.

17h fin de la journée

La correction sera réalisée dans un second temps.

VI- Modalités d'inscription

Condition de participation : Tous les élèves et apprentis en section horticulture ou en aménagements paysagers, du niveau CAPA au niveau BTS, inscrits dans un établissement de la région PACA sont invités à participer au concours.

Les inscriptions se feront, avant le 14 mars 2013, par e-mail à l'adresse :

reconnaisancedesvegetaux@gmail.com

En renvoyant le nom + prénom + établissement d'origine tel que ci-dessous :

M DUPONT Pierre du Lycée de XXX souhaite participer au concours régional de reconnaissance des végétaux sur Antibes.

L'inscription au concours est gratuite.

En cas d'affluence l'équipe de préparation se réserve le droit de limiter l'inscription aux 3 premiers inscrits par niveau/option et établissement.

Les candidats recevront ensuite une convocation au concours.

Ils devront alors se présenter au jury munis de la présente convocation et d'une pièce d'identité.



INSCRIPTION

AU CONCOURS REGIONAL DE RECONNAISSANCE DES VEGETAUX

M / Mme / Mlle

NOM :

Prénom :

De l'établissement :

Classe : CAPA, 2nd pro, BPA, BP, BEPA, Bac Pro, BTS, autre :

Option : Aménagements paysagers / Production horticole / autre :

Je participerais au repas du midi (offert par l'EPLEFPA)

Ne participerais pas au repas du midi

Par cette présente inscription, je m'engage à être présent(e) pour passer le concours de reconnaissance des végétaux à Antibes, au pôle de formation Vert d'Azur, le samedi 16 mars ; j'ai pris connaissance du règlement et je m'y conforme ; j'ai reçu la liste de plantes sur laquelle porte le concours.

Réponse par Mail : reconnaisancedesvegetaux@gmail.com